

AGENT DE PORTAGE DES REPAS, DE RESTAURATION SCOLAIRE ET D'ENTRETIEN (F/H)

Remplacement de 3 mois à temps complet

Vous aimez autant le contact avec les personnes âgées ou dépendantes et les enfants ? vous appréciez aussi de travailler en autonomie ? Vous êtes détenteur du permis de conduire, et avez une expérience en restauration collective ? Alors, rejoignez la Mairie de Thyez !

MISSIONS

- Portage des repas et des livres :
 - Préparer la tournée selon le planning établi par le CCAS et la médiathèque
 - Assurer le portage des repas aux bénéficiaires en conduisant le véhicule de la collectivité
 - Rendre compte de son activité et de ses observations
- Participer aux missions de la restauration scolaire :
 - Accueillir les enfants et les accompagner aux gestes d'hygiène
 - Servir les repas, aider les enfants
 - Mettre le couvert, débarrasser
 - Participer à l'entretien des salles de restauration
 - Accompagner les enfants pendant les trajets en bus
- Entretien des locaux :
 - Entretien des surfaces de bureaux, meubles
 - Vider les poubelles
 - Entretien des sols (balayage, lessivage, ...)
 - Entretien des sanitaires

PROFIL

Détenteur(-trice) du Permis B, vous savez vous repérer sur le territoire. Vous possédez un sens relationnel qui vous permet d'intervenir auprès des personnes âgées, dépendantes ou handicapées, et serez en capacité de détecter et faire remonter les difficultés. Vous savez également intervenir auprès des enfants sans élever la voix tout en faisant respecter les règles de vie collective. De nature discrète, vous mesurez parfaitement la nécessité de respecter les données confidentielles que vous pouvez être amené(e) à connaître.

Expérimenté(e) en entretien des locaux, vous maîtrisez les techniques de nettoyage et connaissez les règles de base HACCP.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Poste en remplacement maladie de 3 mois à partir de fin novembre 2024, à temps complet, en horaire coupé et variable selon les périodes :

- Temps scolaire : les lundis, mardis et vendredis de 7h30 à 12h15, de 12h40 à 13h55, de 15h35 à 17h35, les mercredis de 8h à 12h, et les jeudis de 7h30 à 12h15, de 12h40 à 18h05.
- Temps de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8h à 14h00.

Rémunération statutaire + IFSE+ indemnité de résidence. Participation mutuelle & prévoyance (contrats labellisés), prise en charge des frais de transports publics mensuels (75%).

Plus d'informations :

Clémence CAILLEUX, Responsable CCAS : ccas@mairie-thyez.fr

